

CAPL révision de l'évaluation professionnelle **catégorie A année 2014**

La CAPL de recours en notation de la catégorie A s'est réunie le lundi 30 juin.

Pour Solidaires Finances Publiques, le système de l'entretien professionnel fondé exclusivement sur une mise en compétition des agents et sur des notions de productivité et de performance individuelle, organisé dans un cadre contractuel et individualisé, porte atteinte aux valeurs de la fonction publique et contribue à la dégradation des conditions de vie au travail des agents.

Pour Solidaires Finances Publiques, il est nécessaire de revoir l'esprit du dispositif comme il est indispensable de renforcer la linéarité des carrières. A ce titre, nous revendiquons notamment une répartition non contingentée des réductions d'ancienneté, la mise en place d'un entretien annuel collectif en remplacement de l'entretien individuel.

Ce qui nous amène à évoquer le tableau synoptique et les appréciations en lien avec les acquis de l'expérience professionnelle. Pour Solidaires Finances Publiques, le tableau synoptique doit permettre aux agents d'avoir, tout au long de leur carrière, une vision synthétique, objective et précise de l'appréciation de leur valeur professionnelle. Nous tenons à insister sur l'incompréhension mais surtout sur les sentiments de mépris, d'injustice, qu'ont ressentis de très nombreux agents qui se sont vus octroyer des profils croix en total décalage avec la réalité de leurs connaissances, et de leurs compétences.

Solidaires Finances Publiques se félicite que le pourcentage des DKM (dotation capital mois) soit passé en 2013 à 70 % des agents. Mais cela demeure insuffisant et il faut aller au-delà. La décision de la DG de ne pas recourir à la réduction/majoration de 3 mois est une avancée notable et Solidaires Finances Publiques combattrait toute tentative visant à la réintroduire.

Cette année, les agents voulant faire appel ont dû passer par le recours hiérarchique obligatoire. Solidaires Finances Publiques y était opposé et le ressenti des agents nous renforce dans notre analyse, d'autant plus que l'introduction de celui-ci dans la nouvelle procédure d'évaluation constitue un filtre et un frein à toute contestation.

Tableau synthétique de la CAPL A

	Inspecteurs
Effectifs notés	226
Dont échelons variables	181
Dont échelons terminaux	45
Dotation capital mois en échelons variables	* 95 réductions de 1 mois (dont 7 X 1 mois de 2013) * 36 réductions de 2 mois
Dotation capital mois en échelon terminal	* 22 valorisations de 1 mois * 9 valorisations de 2 mois
Recours hiérarchiques	* 9 en échelon variable * 1 en échelon terminal
Suites données aux recours hiérarchiques	* 1 accord total * 3 accords partiels * 6 rejets
Entretiens sollicités avec l'autorité hiérarchique	2
Réserves dotations CAPL (uniquement échelons variables)	* 5 de 1 mois * 1 de 2 mois
Recours en CAPL	5
Suites CAPL	* 1 accord total + réduction d'un mois * 1 accord partiel avec modification des résultats professionnels * 1 accord partiel avec modification des appréciations littérales + réduction d'un mois * 2 rejets

**La force de tous
les agents de la DGFIP**

